

Commune de LANRODEC
Conseil municipal du 30/03/2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 30 mars avec pour ordre du jour le vote des budgets.

En ouverture de cette réunion, Jean Pierre LE GOUX a procédé à l'installation du nouveau conseiller, Alain GUILLOU en remplacement de Franck GENTY, démissionnaire suite à son départ de la commune.

Vote du Compte de Gestion 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte le compte de gestion 2021 présenté par Monsieur Guyot, Receveur Municipal de Guingamp.

Vote du compte administratif communal 2021

Conformément aux dispositions de l'instruction comptable M14, il appartient à l'Assemblée délibérante de se prononcer sur l'affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2021 avant leur reprise au budget primitif 2022.

Il peut être affecté en tout ou partie :

Soit au financement de la section d'investissement, Soit au financement de la section de fonctionnement,

Fonctionnement :

Résultat de clôture 2021 : 491 599.16 €

Investissement :

Résultat de clôture 2021 : - 555 588 €

Restes à réaliser : 20 719 €

Proposition d'affectation :

Section d'investissement, article 1068 : 491 599.16 € ;

Monsieur Le Maire, ayant quitté la salle, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2020 du budget de la Commune.

Vote du budget primitif communal 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée, adopte à l'unanimité, le budget primitif communal 2022 qui se présente comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 170 353.03 € parmi lesquelles principalement :
 - Dépenses :*
 - Charges à caractère général : 290 970 €,
 - Charges de personnel : 488 400 €,
 - Autres charges de gestion courantes : 82 046 €
 - Charges financières : 23 500 €,
 - Recettes :*
 - Produits des services : 54260 €
 - Impôts et taxes : 475 953 €
 - Dotations et participations : 534 474 €
 - Autres produits de gestion courante : 37 000 €

- Dépenses et recettes d'investissement : 1 403 460.19 €

Principales dépenses d'investissement prévues en 2022 : création boulangerie, parking boulangerie et éclairage, voirie, agrandissement atelier et local chasseurs, début de projet d'une liaison douce de Coat An Doc'h au bourg, acquisition panneaux d'informations, jeux extérieurs, logiciels école, achat véhicule pour les services techniques, clôture aux abords de l'école...

Principales recettes : vente boulangerie, diverses subventions pour 198 321 €, excédent de fonctionnement de 491 599 €, emprunt de 130 000 €.

Vote des taux 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède au vote des taux d'imposition 2022 comme suit sans modification par rapport à l'année 2021 :

- Taxe foncière (bâti) : 40.06 %
- Taxe foncière (non bâti) : 101.47 %

Emprunt de 130 000 €

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour assurer les besoins de financement des investissements, il est opportun de recourir à un emprunt.

Plusieurs propositions de différentes banques ont été sollicitées.

Après avoir étudié chaque proposition, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de financement du Crédit Mutuel de Bretagne dont les caractéristiques sont :

- Montant : 130 000.00 €
- Durée : 20 ans
- Taux fixe : 1.43 %
- Périodicité : trimestrielle
- Mode d'amortissement : échéances constantes
- Frais de dossier : 200 €

L'assemblée autorise le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs au contrat de prêt décrit ci-dessus

Désignation d'un correspondant défense

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de désigner un nouveau correspondant défense suite à la démission de Monsieur Franck Genty.

Le Conseil Municipal de Lanrodec désigne Monsieur Jourden Jean-Yves pour assurer cette fonction.

Achat d'un désherbeur

Le Conseil Municipal décide l'achat d'un désherbeur à air chaud pulsé avec lance Ripagreen, chariot de désherbage et harnais adapté, au tarif de 2750 € HT soit 3300 € TTC auprès de l'entreprise Kabelis de Plouigneau. La formation de l'appareil à la livraison est comprise dans le prix de vente. Un dossier de subvention sera déposé à la Région.

Protection Sociale Complémentaire

Le Centre de Gestion entend faire un appel d'offres pour les garanties de prévoyance-maintien de salaire des agents publics à effet au 1^{er} janvier 2023. Il est proposé aux collectivités de rejoindre la convention de participation proposée par le Centre de Gestion. La commune de Lanrodec va faire parvenir au Centre de Gestion sa lettre d'intention de participation ainsi que ses données statistiques. A charge pour chaque commune ensuite d'adhérer ou non au groupement à l'issue des résultats de la consultation.

Questions diverses

Signalétique

Le Conseil Municipal décide des achats de signalétique suivants :

- Plans communaux à « Kerguillerm », « Senven » et « La Croix des Maisons »
- Panneau de direction et panneau indicateur « salle de Kerprin »
- Changer la vitre du panneau d'affichage à l'école
- Acquisition d'une banderole « inscription des enfants à l'école... » par Armor Enseigne.

Antenne SFR/Bouygues

Monsieur Le Maire est en pourparlers pour l'installation d'une antenne Bouygues/SFR sur le terrain communal cadastré C 1256 situé à Kerprin.

Achat d'un lave-vaisselle

Le Conseil Municipal décide l'achat d'un lave-vaisselle pour Kerprin.

PROPOSITION DE DATE DU PROCHAIN CM : MERCREDI 4 MAI À 19 HEURES